



BULLETIN MUNICIPAL

de

DUGNY SUR MEUSE

DECEMBRE 1994

Mairie de DUGNY - Commission Information :
R. POLLIN - A. GARCIA - R. ILLOUZ - B. JACQUOT - C. JUIF - G. PERIDON

SOMMAIRE

I - LA LETTRE DU MAIRE.

II - LA COMMUNE ET SES FINANCES

- Décisions du Conseil

III - INFORMATIONS PRATIQUES

- Inscriptions sur les listes électorales.
- Attribution de la Médaille de la Famille Française.
- Décharge pour gravats.
- Qu'est-ce que le PAC-EUREKA ?
- Les hépatites virales.

IV - ASSOCIATIONS LOCALES

- Amicale des Anciens de Dugny
- Association des Anciens Combattants de Dugny.
- Le Judo Club de Dugny.
- Le Football Club de Dugny.
- Le Corps de Sapeurs-Pompiers de Dugny.

V - CONCOURS VILLAGE FLEURI

- Fleurissez votre Village

VI - EDUCATION

- L'école primaire.
- L'école maternelle.
- L'éveil musical.
- Le concert de l'école de musique de CLUJ-NAPOCA (Roumanie).

VII - ANIMATIONS - LOISIRS

- Ateliers du mercredi après-midi.
- Bibliothèque municipale.
- Calendrier des manifestations pour 1995.

VIII - ILS ONT ÉTÉ A L'HONNEUR

- Les médaillés des Fours à Chaux de Dugny.
- Une artiste-peintre à Dugny.

IX - VOUS AVEZ LA PAROLE

- Les sinistrés du mois de septembre vous remercient.
- Hommage aux Sapeurs-Pompiers.
- Poste Infos.

X - ÇA BOUGE A DUGNY

- Départ en retraite de Mme BASTIEN.
- Changement au bureau de Tabac-Presse.
- Installation d'un Salon de Coiffure.

XI - ETAT-CIVIL

La Lettre du Maire.

1989... 1995. Pendant six années, vous avez été régulièrement informés, par le biais de ce bulletin, de nos actions et des faits marquants de la vie de notre village. Nous pensions que ce dernier numéro, avant les prochaines élections municipales, méritait un temps d'arrêt pour appréhender tout ce qui avait changé ou allait changer dans le village et pour dresser une sorte de bilan de l'action conduite pendant ce mandat. Malheureusement, début novembre, une circulaire de Madame le Préfet de la Meuse nous rappelait un point du code électoral : "Acompter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin." Du fait de l'élection du Chef de l'Etat programmée en avril 1995, la période d'interdiction de campagne publicitaire, de réalisation ou de gestion des collectivités est d'ores et déjà ouverte depuis le 1er octobre 1994. Afin de respecter le code électoral, nous avons donc renoncé à présenter ce bilan ainsi que le budget supplémentaire 1994 ce qui entraîne un bulletin plus succinct que les autres.

~~*~*~*~*~*~*~*~*

L'année 1994 arrive à son terme. Nous nous apprêtons à nous retrouver en famille pour passer quelques jours de joie et de bonheur. Profitons-en pour essayer de nous montrer plus solidaires et plus chaleureux à l'égard de ceux qui sont provisoirement démunis ou désorientés même si nous éprouvons parfois le sentiment de ne pouvoir faire face à ces multiples misères. Il nous est toujours possible de dispenser un peu de chaleur humaine et de réconfort. Pensons plus particulièrement à tous ces employés des fours à chaux qui attendent qu'on leur communique la liste avec les ... ? noms des personnes touchées par le nouveau plan social.

Pensons également à ces familles qui vivent toujours d'une façon précaire dans des logements prêtés par la commune, depuis l'incendie de leur maison

Que 1995 soit pour vous tous une année de bonheur, de santé, de réussite et surtout une année qui assure du travail à chaque foyer, c'est ce qu'au nom du conseil municipal, je vous souhaite le plus sincèrement.

Le Maire,

A. COLOMBO

Les Décisions du Conseil.

Décisions du Conseil Municipal.

SEANCE DU 6 JUIN 1994.

Le Compte Administratif de la Commune et du Service des Eaux est accepté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable au projet d'utilisation de combustibles de récupération et de divers combustibles solides dans les fours à chaux implantés sur le Territoire de DUGNY, mais souhaite que la surveillance de ce nouveau projet soit confiée à la Commission de Surveillance du Sulfogypse.

Les enfants des Communes de BELLERAY et de BELRUPT-en-VERDUNOIS, âgés de 4 à 12 ans, pourront s'inscrire à la Garderie Municipale 1994. Le Maire est mandaté pour signer une convention de participation financière avec chaque commune basée sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Le Conseil Municipal accepte un legs de 42.544,80 F de M. et Mme COLSON Ernest. Le Maire est mandaté pour acheter une plaque commémorative à déposer sur la tombe des généreux donateurs.

Le contrat d'abonnement, souscrit avec le Service Départemental des Eaux pour l'entretien du réseau d'alimentation en eau potable de DUGNY est résilié au 31/12/94.

Le Conseil Municipal accorde à l'Association X 376 Z, à titre gratuit et pour une durée illimitée, une concession de 100 m² située en Forêt Communale "Au Champ La Gaille" afin d'y ériger une stèle commémorative.

Sur proposition du Maire, le Conseil **décide de financer, à hauteur de 4 F par habitant, une étude que l'ADMR prévoit d'effectuer, pour la mise en place dans notre secteur, de soins infirmiers à domicile pour les personnes âgées.**

Le concours de la DDE est sollicité pour l'Aménagement des Trottoirs rue des Cytises ; rue des Acacias et du Lotissement René Jacques.

La campagne de lutte contre le rat musqué est reconduite en 1994.

SEANCE DU 12 JUILLET 1994.

Le salaire des 2 animatrices faisant fonction de Directrice pour la Garderie 1994 est fixé comme suit : * Après-midi normal : 170 F * Journée incomplète : 260 F
* Journée complète : 340 F

Le Conseil Municipal accepte de renouveler les séances d'éveil musical à l'école primaire et maternelle à raison de 3 heures par semaine.

Le Maire est autorisé à signer un avenant au contrat d'assurance Multirisques concernant le risque vandalisme, bris de glace à la Mairie et au CAAPE et le risque électrique sur le matériel informatique.

Faisant suite aux inondations de décembre 1993, la DDAF nous a transmis une série de propositions examinées en réunion de conseil le 1er mars 1994 et présentées en réunion publique le 24 juin 1994. Après en avoir délibéré, **le conseil décide la réalisation de la totalité des travaux projetés sur le ruisseau**, dans la traversée du village **et engagement d'une étude de faisabilité de la retenue écrêteuse de crue en amont du village**. La DDAF sera chargée de la recherche des bureaux d'études et des projets détaillés des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite une subvention pour conversion des parcelles forestières 18 et 19, 7 - 9 et 13 au Canton des Cinq Frères.

Le Conseil Municipal refuse un ramassage sélectif des déchets recyclables proposé par la Société Eco-Emballage.

SEANCE DU 30 AOUT 1994.

Le Maire est autorisé à signer avec le SIVOM de la Vallée de la Dieue, une convention relative à la taxe ADEM pour le stockage des déchets usagers. Coût 6,95 F HT par habitant et par an.

Dans le cadre du programme 1995 du développement local, la commune s'engage à prendre en charge la partie non subventionnable dans les opérations suivantes :

* **Embellissement du village** : Abord du cimetière civil.

Place centrale près de l'arrêt des cars - Rue L. Piquet.

* **Reconstruction des murs de soutènement du Franc-Ban.**

80 m de mur sur les 2 rives depuis le lavoir bas jusqu'à la propriété DONZÉ.

* **Sports et Loisirs.**

Terrain omnisport et espace récréatif de plein-air comprenant :

2 aires de jeux permettant les activités suivantes :

Basket-ball - Volley-ball - Handball - Tennis (2 courts) - Saut en hauteur et longueur

Piste circulaire 2 à 3 couloirs - Aire de jeux pour enfants - Terrain de boules.

Aire de détente et jardins. Ces installations seront à disposition des habitants du village, des associations, des écoles, garderie, rûche.

* **Habitat.**

Financement de subventions pour ravalement de 10 façades.

Le Conseil Municipal accepte de prévoir la restauration du mur de soutènement du cimetière de l'église classée pour un montant de 226.800 F subventionné à 50 % par l'état et 25 % par le Conseil Général.

Le Conseil Municipal mandate le Maire pour signer une convention avec l'état concernant une étude à réaliser à propos de l'Eglise classée. Cette étude comprendrait un redécoupage de tranches de travaux permettant d'ouvrir l'édifice à la visite et au public, sans en envisager une restauration complète. La convention ne sera signée que lorsque l'assurance d'une participation financière départementale de 25 % HT sera donnée.

M. Bernard JACQUOT est désigné en tant que délégué du Conseil Municipal pour faire partie de la Commission chargée de la révision des listes électorales pour les électeurs 1995 à la Chambre d'Agriculture.

Le Conseil Municipal fait part de sa volonté de participer à la création d'un syndicat intercommunal d'électricité et charge le Maire d'en informer les collectivités intéressées.

SEANCE DU 25 OCTOBRE 1994.

Le budget supplémentaire 1994 est voté à l'unanimité.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte le remboursement des frais de formation des animateurs de la garderie.

Le Maire est autorisé à signer le contrat de transport des élèves de l'école primaire à la piscine de VERDUN.

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge la dépense relative aux prix du concours "Fleurissement 1994".

Le Conseil Municipal mandate le Maire pour solliciter une subvention DGE 2e part pour les travaux présentés dans le cadre du développement local 1995.

Le bail de location du presbytère est reconduit pour un loyer annuel de 500 F.

Le Conseil Municipal décide de loger gracieusement les sinistrés de l'incendie du mois de septembre dans les logements vacants de l'école maternelle.

Le Maire est mandaté pour signer un avenant au marché d'extension du cimetière civil.

Le Conseil Municipal accepte de verser mensuellement à la secrétaire de Mairie une indemnité forfaitaire en remplacement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

Une subvention exceptionnelle de 500 F sera versée au "Vélo Dieue" pour l'organisation de la manifestation TELETHON 1994.

Suite aux inondations de décembre 1993 et dans l'attente des conclusions de l'étude sur la retenue écrêteuse de crues :

Le Conseil Municipal décide de confier à la DDAF l'exécution des projets suivants à réaliser avant la période hivernale :

*** Reprise de la dérivation vers la rue des Prés.**

*** Modification des vannes du lavoir-haut.**

*** Reprise des eaux piégées au Carrefour de la Rue Hippolyte Herbin et de la RD 34.**

*** Création d'un déversoir de crues vers le lit majeur de la Meuse, dans la rue Briquette.**

*** Modification des vannes du lavoir bas.**

Ces projets sont estimés à 300.000 F HT et le Conseil Municipal mandate le Maire pour solliciter auprès du Conseil général une aide dans le cadre du programme hydraulique.

R. POLLIN

*Informations
Pratiques.*

Inscriptions sur les Listes Electorales.

Toute personne non inscrite sur les listes électorales
et désirant exercer son droit de vote en 1995
est priée de se faire inscrire
avant le 31/12/94.

Cette inscription concerne particulièrement
**les jeunes qui auront 18 ans
au 28/02/95.**

Attribution de la Médaille de la Famille Française, Promotion 1995.

Les mères de famille ayant élevé dignement
de nombreux enfants peuvent recevoir
l'une des médailles suivantes :

MÉDAILLE DE BRONZE
lorsqu'elles élèvent ou ont élevé
quatre ou cinq enfants.

MÉDAILLE D'ARGENT
lorsque le nombre des enfants
est six ou sept.

MÉDAILLE D'OR
lorsque le nombre des enfants
est huit ou plus.

D'autre part, l'aîné des enfants doit avoir atteint
l'âge de 16 ans au moment de la demande.

Mamans, si vous remplissez ces conditions
et si vous désirez être décorées en 1995,
prenez rapidement contact avec le secrétariat de mairie.
Tous les dossiers doivent être adressés
en préfecture avant le 31/12/94.

A. Colombo

Décharge pour gravats.

S.C.I. MONTGRIGNON

Z.I. de Tavannes

BP 104

55103 VERDUN CEDEX

Afin de maintenir et améliorer l'environnement de la Meuse, il a été créé sur la Commune de BELLEVILLE une décharge réservée aux déchets inertes.

Y sont acceptés les gravats provenant de démolition, terres, sable et généralement tous les matériaux admis en remblai.

Cette décharge est située sur l'ancienne carrière dite "De MONTGRIGNON" à BELLEVILLE. Elle est gardiennée et reste ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h chaque jour ouvrable du lundi au vendredi.

Elle est accessible aux entreprises et aux particuliers.

Soucieux de notre département, comme vous vous l'êtes, nous comptons sur votre aide pour les inciter à l'utiliser.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

*Le Gérant,
BOUR Bernard*

SCI DES CARRIERES DE MONTGRIGNON - 55430 BELLEVILLE-sur-MEUSE

TARIF "ENTREPRISES" au 15/06/94

PTAC Max.	C.U. Max.	TARIF HT	
		Ordinaire	Réduit
V.L. : 3,5 T	0,5	15	10
P.L. : 3,5 T à 6 T	1	30	20
7,5T à 15 T 2 essieux.	6	45	40
15 T à 19 T 2 essieux.	10	90	80
26 T 3 essieux	15	135	90
Semi-Remorque	24	240	150

TARIF "PARTICULIERS" au 15/06/94

PTAC Max.	C.U. Max.	TARIF HT
		Ordinaire
V.L. : 3,5 T	0,5	30
Remorques 0,5 T	-	30
P.L. : 3,5 T à 6 T	1	30
7,5T à 15 T 2 essieux.	6	45
15 T à 19 T 2 essieux.	10	90
26 T : 3 essieux	15	135
Semi-Remorque	24	240

Qu'est-ce que le PAC-EUREKA ?

(P : Programme - A = Activation - C = Cérébrale)

- Perdre ses clefs.
- Egarer ses lunettes.
- Ne plus retrouver un nom, voire un mot...
- Oublier un rendez-vous...

65 % des personnes de plus de 60 ans, se plaignent de "trous de mémoire". Plus que de réels troubles de mémoire, il s'agit souvent d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales.

Soucieuse d'apporter une réponse aux besoins réels d'entretien de la mémoire, l'Instance Locale de Coordination de Gérontologie de la Vallée de la Meuse, a organisé le 8 décembre dernier à DUGNY, une réunion de sensibilisation sur les ateliers de la mémoire "PAC EUREKA", en partenariat avec l'ADMR, les Familles Rurales, les Clubs des Aînés Ruraux et la Mutualité Sociale Agricole.

Cette première réunion d'information, pilotée par le Docteur GILLAN, s'adressait à un public de tout âge et avait pour but de présenter la méthode PAC EUREKA.

QU'EST-CE QUE LE PAC-EUREKA ?

Elaboré par la Fondation Nationale de Gérontologie, ce programme d'activation cérébrale consiste en l'application d'un ensemble de stimulations ayant pour objectifs de solliciter, de dynamiser le cerveau afin d'en accroître l'activité.

BUT :

- Permettre à chacun de prendre conscience des facteurs qui favorisent ou perturbent la mémorisation.
- Découvrir différents moyens de stimuler le fonctionnement de la mémoire.

CONTENU :

Ce programme est composé d'exercices de mémoire visant à réactualiser d'anciens automatismes, et à faire acquérir une utilisation optimale des fonctions cérébrales.

Il s'agit "d'apprendre à apprendre" et non d'acquérir des connaissances, de façon à pouvoir gérer soi-même et avec efficacité son propre potentiel cérébral.

- Apprendre aussi à mobiliser l'attention,
- Soutenir la concentration,
- Organiser des informations,
- Elaborer des associations,
- Développer des facultés verbales,
- L'imagination,
- Se rappeler des informations à partir de repères, dans le temps, dans l'espace.

A l'issue de cette première journée d'information, les participants peuvent s'inscrire aux séances de travail qui suivront.

7 séances, dont le rythme est modulé en fonction du souhait des participants, seront animées par de personnes compétentes, formées à la méthode.

Des groupes de 10 à 15 personnes sont alors mis en place.

BUT DU GROUPE :

- Pour comprendre ensemble des mécanismes, des événements, des opinions,
- Pour échanger et permettre à la mémoire de s'investir et de progresser,
- Pour conjuguer des énergies et des savoirs différents.

PAC-EUREKA, c'est un vaste programme, où se crée une ambiance chaleureuse, active et créative pour stimuler le désir de tester sa mémoire.

(Sources MSA)

C. JUIF

Les hépatites virales.

I - GENERALITES.

Un récent symposium international sur les hépatites virales (TOKYO - mai 1993) a permis de recueillir les données sur les acquis récents concernant les virus responsables des hépatites A à E.

5 virus différents ont été isolés et classés, chacun responsable d'une hépatite :

- * hépatite A pour le virus HAV
- * hépatite B pour le virus HBV
- * hépatite C pour le virus HCV
- * hépatite D pour le virus HDV
- * hépatite E pour le virus HEV

On a montré par ailleurs que les virus B, C et D sont responsables d'hépatites chroniques et que les virus B et C peuvent même jouer un rôle dans la genèse des cancers primitifs du foie ou hépatome ; en effet, l'incidence approximative de l'hépatome chez l'homme porteur de l'Ag HBs (Traduisant le contage avec le virus HBV) est de 1158/100 000 porteurs/an.

Pour les virus C et E des essais vaccinaux sont prometteurs et devraient faire l'objet de premières évaluations lors du prochain symposium qui se tiendra à Rome en 1996. D'ici là, on en saura plus sur d'éventuels nouveaux virus d'hépatites appelées par certains X ou Y voire F ou G après avoir éliminé des hépatites dites non A, non B, non C, non D, non E.

II - HEPATITES A ET B - VACCINATIONS.

A - Hépatites A due à HAV.

Actuellement deux hépatites sur trois sont de type A. L'hépatite A représente un risque 40 fois supérieur (en fréquence) à la fièvre typhoïde et 800 fois supérieur au choléra chez un voyageur non immunisé. En France on s'aperçoit que les sujets sont de moins en moins immunisés, donc de plus en plus vulnérables. La transmission se fait par les :

- | | |
|---------------|--------|
| * voyages | 27,4 % |
| * aliments | 20,3 % |
| * l'entourage | 7 % |
| * profession | 2,6 % |

Un vaccin existe et procure 100 % d'immunisation après le premier rappel, le protocole étant deux injections à 1 mois d'intervalle, rappel à 6 mois puis tous les 10 ans (sachant que les deux premières injections peuvent se faire simultanément).

B - Hépatite B due à HBV.

En France elle représente 300 000 porteurs chroniques (présence de l'antigène HBs dans le sang), 2 000 décès par an. Le virus HBV est 100 fois plus infectieux que le virus du SIDA, le risque de contamination par une aiguille infectée est de 20 à 30 % (0,2 à 0,3 % pour le virus du SIDA) et l'hépatite B est susceptible d'être transmise par 0,00004 ml de sang (0,1 ml pour le virus du SIDA).

Les origines de la contamination sont multiples :

- * 35,1 % par transmission sexuelle
- * 16,2 % par les voyages
- * 8,1 % chez les toxicomanes

Elle montre une évolution très préoccupante puisque 80 % des cancers du foie sont liés au HBV. Le vaccin existe, bien toléré, au pouvoir protecteur d'environ 100 % dès la troisième injection.

Cette vaccination est obligatoire chez les professionnels de la santé (Loi du 18/01/1991). Le dépistage est obligatoire chez la femme enceinte (Décret du 14/02/1992) avec vaccination du nouveau-né dès la naissance si la mère est Ag HBs positif.

A noter que dès 1995 cette vaccination sera probablement rendue obligatoire chez le nourrisson et sera effectuée chez les enfants entrant en sixième. Elle est par ailleurs recommandée chez le voyageur et les adolescents, dans l'entourage familial dont l'un des membres est découvert porteur d'un Ag HBs et chez les sujets à haut risque (dialysés, polytransfusés, toxicomanes).

Les difficultés qu'il y a actuellement à se procurer les vaccins prouvent la sensibilisation du public à la Campagne organisée sous l'égide du Ministère de la santé et l'on ne peut que s'en réjouir !

Mais rassurez-vous, si le laps de temps idéal entre la première et la deuxième injection (ainsi qu'entre la deuxième et la troisième) est de 1 mois, le temps maximum entre la première et la deuxième injection est de trois mois, entre la deuxième et la troisième est de six mois. Vous avez entre 12 et 18 mois pour effectuer le rappel.

Il existe depuis peu un nouveau schéma de vaccinations : 2 injections à 1 mois d'intervalle, 1 injection à 6 mois puis rappel 1 an après la 3e dose.

Docteur Diégo LOPEZ - Docteur Michel JUIF

Associations Locales.

L'Amicale des Anciens.

Le voyage d'été 1994 à LANGRES, NOGENT et GRAND, à peine terminé pour les 40 participants, ce fut le rassemblement départemental des Aînés Ruraux au Lac de Madine, le 29 Juin. Pour clore nos réunions hebdomadaires du semestre au si agréable Centre Social, 28 Papy et Mamy ont apprécié le calme champêtre des "Huit Chevaux" et dégusté d'un bon appétit tous les mets apportés par chacun, bien digérés ensuite grâce à de sévères parties de boules.

Notre voyage d'automne s'est déroulé le 29 septembre. Tout d'abord, ce fut la visite de l'usine Braquier de VERDUN, commentée avec brio par Madame DOYEN, Secrétaire de Direction. Chacun des 47 participants a pu savourer différentes qualités d'excellentes dragées. Même l'explosion de l'obus fit sensation...

Ensuite, le Musée Européen de la Bière de STENAY nous donna l'occasion de nous documenter sur le monde ancien de la fabrication de ce breuvage. C'est une visite à recommander à la condition de consommer avec modération !

Dans la foulée, le musée du feutre fut particulièrement intéressant avec ses machines "modèles réduits" indispensables pour comprendre l'histoire et l'évolution de la fabrication de ce noble tissu.

La journée se termina par les explications précises données à l'intérieur de la superbe église abbatiale de MOUZON.

Depuis septembre, nos réunions hebdomadaires ont repris au Centre Social, chaque jeudi de 14 h. à 18 h. (jeux de cartes, jeux de société, couture et tricotage, pâtisseries maison, boissons, café sont assurés dans une ambiance chaude et amicale).

Dimanche 27 novembre, 82 convives furent ravis et enchantés de la réception et du repas offert par CCAS de DUGNY, sous la présidence de Madame le Maire que nous remercions vivement. Ce fut l'occasion d'honorer les Epoux DUBOIS pour leurs Noces d'Or.

200 Anciens de la Commune avaient été invités. Une quinzaine de personnes empêchées, membres de l'Amicale, recevront en décembre une boîte de chocolats.

Pour 1995, l'équipe dirigeante reste inchangée (on ne change pas une équipe dynamique qui gagne !)

A partir de 55 ans, il est très facile d'adhérer, moyennant une cotisation annuelle de 45 F. Le meilleur accueil vous sera assuré dans une ambiance toute amicale. Il suffit de vous adresser aux différentes responsables de quartier ou à la présidente.

Le premier semestre 1995 verra les goûters traditionnels des Rois (8 janvier) ; de la Chandeleur (12 février) ; de la Mi-Carême (26 mars) ; 30 avril ou 7 mai retenu pour la vente-exposition (élection oblige...). Courant février, une conférence audio-visuelle sera proposée. Début juin, voyage d'été à préciser. 21 juin, rassemblement départemental au Lac Vert à DUN, sur le thème du mariage !

Nous sommes à la disposition de Tous pour étudier et discuter de toute proposition d'idées susceptibles de faire progresser notre Amicale dans le cadre de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux.

La Présidente,
N. Miraucourt.



Visite de l'Usine Braquier à VERDUN.



Visite du Musée Européen de la Bière à STENAY.



12 Mai 94 : Exposition.



12 Mai 94 : Exposition.



ASSOCIATION
DES ANCIENS COMBATTANTS
DE DUGNY-SUR-MEUSE

Association des Anciens Combattants de Dugny.

1^{er} NOVEMBRE.

Comme chaque année, nous nous sommes rendus avec les élus municipaux au Cimetière Militaire pour rendre un hommage à tous les soldats morts pour la France. Nous y déposons une gerbe et notre Maire y est de son petit discours. Rappelons toutefois que cette manifestation était autrefois prise en charge par l'armée avec la participation des Anciens Combattants locaux et de la Municipalité. Seulement, il est regrettable de noter l'absence des principaux intéressés.

Par contre, si l'armée abandonne ses morts, nous devons relever le défi et c'est pourquoi nous renouvelons notre appel en direction de la population du village en lui demandant de se joindre à nous pour cette manifestation patriotique.

Alors, le 1^{er} Novembre 95, TOUS AU CIMETIERE MILITAIRE.

11 NOVEMBRE.

Office religieux - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de la Commune - Participation chantée des enfants de nos écoles (très appréciée d'ailleurs) et Journée très ensoleillée.

Tous les critères étaient réunis pour fêter l'anniversaire de l'Armistice de 1918.

Traditionnellement, nous avons organisé un banquet à la salle des fêtes et nous nous sommes félicités de la présence de Madame le Maire.

Chaleureuse ambiance. A renouveler.

RÉCONFORTANT.

Lors de la réunion du 19 octobre, le Président ROOS nous annonce, avec joie, l'arrivée de deux nouveaux camarades à l'Association. Il s'agit de :

- André GROSSE de DUGNY et
- Bernard CAILLY de BELLERAY

Inutile de vous préciser l'accueil amical qui leur était réservé et l'ampleur des applaudissements.

NOS EFFECTIFS AU 20 NOVEMBRE 1994.

En progression légère mais rassurants, nous notons :

- 13 Anciens Combattants de 39/45.
- 3 Anciens Combattants d'Indochine.
- 19 Anciens Combattants d'Afrique du Nord.

ADIEU.

Nous avons perdu, hélas, notre plus ancien camarade de 14/18. Nous ne l'oublierons jamais.

Toujours présent à nos réunions, notre ami était resté très actif jusqu'à son départ à DUN.

Toute l'Association gardera un excellent souvenir.

Joseph ARNAUD

nous a quittés à l'âge de 98 ans le 28 Juillet 94.

Trois mois avant son décès, en Avril, la Fédération Maginot à laquelle notre Association est adhérente nous demandait de monter un dossier pour lui octroyer une distinction. Evidemment, nous avons fait la demande avec "Avis favorable" et c'est ainsi que la Fédération nous a remis, médaille et diplôme pour Joseph ARNAUD.

Nous pensions lui remettre officiellement, c'est-à-dire avec tous les honneurs qu'il méritait, mais c'était mal le connaître.

Il nous remercia en prétextant qu'il était fatigué et malade et en ajoutant qu'il était un peu tard !

Réponse sans appel possible, nous avons été contraint de remettre cette distinction à la famille avec la plus grande discrétion.

AUX ANCIENS D'AFN.

(qui n'ont pas encore rejoint nos rangs).

LE TEMPS PASSE... Il y a 35 ans, vous avez répondu à l'appel -ou au rappel- de la France...

Vous avez essayé de garder une province à la France, parce qu'on vous l'avait demandé, parce que l'ALGERIE, c'était la FRANCE et qu'elle était belle...

Vous avez "crapahuté, ratissé, bouclé" mais aussi "pacifié, enseigné, éduqué, soigné" dans ce pays que vous avez aimé... Et on vous a accusés de mener "UNE SALE GUERRE".

Vous avez enterré des copains tombés lors d'embuscades et comme toutes les guerres, celle-ci n'était pas très jolie à vivre et à participer. Vous avez souffert, à 2000 kms ou plus de votre famille et amis, et ce, pendant 12, 18, 24 ou même 28 mois...

Après avoir servi longtemps, trop longtemps, vous êtes rentrés au pays, en métropole, et vous ne vouliez plus qu'on vous parle d'Algérie. Vous n'avez jamais demandé à être glorifiés comme vos grands-pères qui "eux, avaient souffert"... et qui ont eu le 11 Novembre et ensuite le 8 Mai pour les prisonniers de 40.

Vous n'avez rencontré au mieux, qu'indifférence.

Vous ne demandiez pas de reconnaissance,

Vous aviez seulement cru avoir fait votre devoir...

Et aujourd'hui, après 35 années écoulées, on vous "chipote" une carte du combattant, on hésite, on refuse, on semble remettre en question votre participation active.

Pour avoir servi dans la même unité, certains auraient le droit à la carte du combattant, d'autres pas...

Pour les camarades qui hélas n'ont pas encore leur carte, demandez un peu au colonel qui commandait votre régiment s'il attend encore après, lui !...

Nos hauts fonctionnaires du Ministère confondent encore peut-être "Guerre d'Algérie" et "Club Med"...

Mais les années passent...

D'autres guerres tournent sur le monde, sur tous les continents, la terreur règne quelque part, des gens, des innocents se font massacrer et meurent encore chaque jour... Des idéologies s'effondrent... D'autres naissent dans la violence... et l'âge de la retraite arrive, mais aussi *le désir de retrouver des camarades qui ont eu 20 ans comme vous en Algérie. Ceux du village notamment.*

Sans doute est-ce pour vous le temps de rejoindre les rangs de vos Anciens pour y retrouver une certaine solidarité.

- Pour défendre votre passé et vos droits.
- Pour promouvoir vos valeurs et les transmettre aux plus jeunes.
- Pour pouvoir aussi, comme il y a 35 ans, prendre vos responsabilités et servir encore.

Peut-être même, avez-vous obtenu la carte du combattant avec l'aide de l'Association de DUGNY.

Alors, d'autant plus, REJOIGNEZ-NOUS à l'Association sans attendre, vous y retrouverez toute l'amitié de vos camarades de classe et vous apporterez vos souvenirs, vos vécus, vos espoirs, mais aussi des idées nouvelles.

NOUVEAU.

A la mi-janvier 95, au Centre Social, nous inaugurerons une nouvelle formule.

Nous inviterons nos adhérents ainsi que leurs épouses afin d'assurer l'Assemblée Générale Ordinaire concernant l'exercice 94.

Nous prévoyons de clôturer la réunion par la présentation des vœux autour d'une assiette anglaise et de la galette des rois.

Une légère participation sera demandée à chaque participant.

Nos prochains articles au Journal Municipal, apparaîtront sur le numéro de Décembre 95.

A suivre...

BONNE ANNÉE.

Et puisque la fin d'année approche, nous souhaitons, et ce malgré toutes les difficultés, notamment celles liées au problème de l'emploi, à nos adhérents et leurs familles, mais aussi à la population toute entière.

UN JOYEUX NOEL et UNE ST SYLVESTRE aussi gaie que possible.

Que 1995 s'ouvre vers un monde plus juste et qu'il permette à chaque citoyen de vivre dans la paix, la sécurité du lendemain et avec autant de santé qu'il est permis d'espérer.

Pour le Comité,
Le Secrétaire,

G. ANTOINE

Le Judo-Club de Dugny.

**Le Judo Club
donne
quelques évènements
de la saison sportive.**

Après deux dates annulées à cause des travaux à la Salle des Fêtes, le Gala annuel a connu un franc succès et la salle fut comme toujours trop petite pour cette manifestation

A la clôture de la saison, une pratiquante de la gymnastique, Madame HENRY Ginette se voyait remettre la médaille pour ses 17 années de pratique sans interruption : de rappeler qu'elle est la doyenne du club et qu'il n'y a pas d'âge pour faire du sport.

Pour le judo, Sylvie BECK se voyait remettre sa ceinture noire 1er dan après les épreuves qu'elle avait réussies, on peut également la féliciter pour son palmarès sportif de la saison.

L'Assemblée Générale donna des résultats sportifs satisfaisants et le club se classa onzième de Meuse sur 38 clubs.

La rentrée de la saison 94/95 apporta un fort contingent de nouveaux ce qui nous fit envisager de faire un troisième cours, mais les contraintes aidant, il fut décidé de mettre des plus jeunes au deuxième cours.

A espérer que cela annonce une saison prometteuse pour le Club.

Football-Club de Dugny.

A nouveau, la "grosse machine" du Football Club s'est remise en marche pour un long championnat allant de Septembre à Juin ; avec son équipe de dirigeants encadrant 130 licenciés (dont la moitié de jeunes), ses installations et sa pelouse à entretenir, des aménagements en cours tels que l'éclairage du terrain d'entraînement, la pose d'un grillage de protection le long de la route d'Ancemont, la poursuite de l'aménagement du local préfabriqué, etc...

Ces travaux importants, il faut le souligner, ne peuvent s'effectuer qu'avec l'aide, combien précieuse, des artisans et commerçants de notre secteur ; mais aussi de la subvention de fonctionnement versée par la commune.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui participent au maintien et au développement du sport à DUGNY ; chacun apportant, comme il le peut, sa pierre à l'édifice de notre association.

Le 15 Août, sur notre stade, s'est déroulé le Challenge Sylvain MARTINATI ; disputé par des équipes de valeur et hiérarchiquement supérieures à la nôtre dont le FCD est sorti vainqueur. Un hommage de nos joueurs adressé en quelque sorte à celui qui, durant de nombreuses années, a pratiqué le football en leur compagnie.

Un évènement important au club aura lieu le 7 Janvier prochain, puisque ce jour, après un après-midi récréatif pour les jeunes joueurs, suivi de la présentation des vœux aux joueurs et à leurs familles, sera remise la médaille de bronze de la Ligue de Lorraine de Football à Louis VALLARIN pour son activité au service du foot en tant que joueur, dirigeant et entraîneur. D'ores et déjà, nous le félicitons pour cette distinction si méritée.

**Puisse cet évènement
servir d'exemple à notre jeunesse... !**

Le Président du FCD,
Guy PÉRIDON

Le Corps des Sapeurs- Pompiers de Dugny.

Comme l'an passé, nous poursuivons le programme de formation :

- Une manœuvre intercommunale mensuelle avec le Centre de Secours de VERDUN.
- Un recyclage a été effectué pour tous les Sapeurs qui possédaient déjà le BNPS.
- Les Sapeurs PERIDON Jean-Marie, BOEUF Pascal et JACQUOT Bernard ont passé avec succès leur BNPS.

Au mois de Juin 94, le Corps des sapeurs Pompiers a effectué un exercice incendie à l'école maternelle avec le CSP de VERDUN, où tout le monde s'est bien prêté aux règles de sécurité. Nous tenons à remercier les institutrices de l'Ecole Maternelle pour le bon déroulement de celui-ci.

Le Corps de DUGNY remercie les habitants de BILLEMONT et de DUGNY pour le bon accueil lors du passage de notre calendrier.

Nous adressons à toute la population
de BILLEMONT et de DUGNY
de passer de bonnes fêtes
de fin d'année
et surtout une bonne santé
pour l'année 1995.

*Concours
Village Fleuri.*

Fleurissez votre Village.

Résultats du Concours 94.

1994 : Année EXPLOSIVE pour le fleurissement ! Vingt-neuf familles figurent au Palmarès municipal et ont été récompensées par la Commune de DUGNY à différents titres : 1er prix (4) ; 2e prix (2) ; 3e prix (3) ; Tableaux d'Honneur (10) ; Encouragements (10).

Tâche difficile pour le jury que de se limiter dans ses choix lorsqu'un fleurissement aussi riche et foisonnant, soulignant la participation de chacun doit être noté.

Quartier par quartier... Rue après rue... les notateurs, chargés de sélectionner dans ce labyrinthe des fleurs les plus belles façades, les plus beaux balcons ou jardins, furent vite grisés d'admiration et d'émerveillement devant ces innombrables floraisons.

Depuis la création de ce concours, beaucoup d'entre-vous ont collaboré directement ou indirectement à celui-ci :

- achats de supports, poterie...
- toilettage des haies, murets...
- aménagements paysagers, engazonnement, plantations,
- amoncellement de fleurs dans les bacs ou jardinières,
- recherche plus affinée dans la palette des variétés et des couleurs.

Tout ce qui peut visuellement apporter un plus au fleurissement du village a été fait.

Sensible à un tel débordement floral, une pluie de récompenses était bien méritée.

La Municipalité vous adresse ses félicitations et vous remercie de bien vouloir contribuer au fil des ans à l'amélioration de notre cadre de vie.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT DU JURY

CATÉGORIE FAÇADES ET BALCONS

1er prix (127 pts) : Bon d'achat de 1000 F
M. GARBOLI Philippe - Rue des Prés.

*** 2e prix (113 pts) :** Bon d'achat de 800 F
Mme JANTON - Cité Ste-Barbe.

3e prix (112 pts) : Bon d'achat de 500 F
M. et Mme SPILMAN - Rue Parmentier

* TABLEAUX D'HONNEUR.

110 points : M. ANTOINE Jean - Rue H. Herbin.

108 points : Mlle BECK - Cité Ste-Barbe

106 points : M. et Mme BOULANGÉE
Rte de Landrecourt

101 points : M. et Mme COIRNOT - Rue de Verdun

100 points : Mme BOEUF Jocelyne - Rue des Acacias.

99 points : M. et Mme MAZOYER - Cité Ste-Barbe

94 points : Mme HUVET - Rue de Verdun

* ENCOURAGEMENTS.

- Mme BECHAMP - Cité Ste-Barbe
- Mme PERIDONT J.L. - Cité Ste-Barbe
- Mme LEGRANDJACQUES - Cité Ste-Barbe
- Mme JACQUOT N. - Rue du Moulin
- Mme VIBRAC Maurice - Rue Parmentier
- Mme DOXIN - Rue L. Piquet
- Mme DELORME - Billefont.

CATÉGORIE MAISONS ET JARDINS.

1er prix (124 pts) : Bon d'achat de 1000 F

M. BERTRAND G. - Rue R. Jacques

2e Prix (122 pts) : Bon d'achat de 800 F

M. BOEUF Joël - Rue des Tilleuls.

3e Prix (115 pts) : Bon d'achat de 500 F

M. WERNER Jean-Paul - Rue des Jardins.

* TABLEAUX D'HONNEUR.

111 points : M. DIDIER - Rue des Tilleuls.

110 points : Mme OUDIN Reine - Rue de St-Mihiel.

108 points : Mme CALONEGO Gemma - Rue R. Jacques

* ENCOURAGEMENTS.

- M. HENRY - Rue des Acacias
- M. ANTOINE Pierre - Rte de Landrecourt

CATÉGORIE FERMES FLEURIES

1er prix (ex aequo) 106 pts : Bon d'achat de 1000 F

M. JACQUOT Georges - Rue H. Herbin

Mme JOUDA Solange - Rue Parmentier

3e prix - 82 pts : Bon d'achat de 500 F

Mme DUBAUX L. - Rue Parmentier

CATÉGORIE TALUS

* ENCOURAGEMENTS.

- M. MARECHAL - Billefont

C. JUIF

Education.

C'est reparti pour une année scolaire à l'Ecole Élémentaire.

Des effectifs qui se maintiennent, pérennité de la structure pédagogique, poursuite du soutien lecture et mise en place d'une aide spécifique aux enfants du voyage : voilà les grands traits de la rentrée 94 à l'école élémentaire.

Maintien des effectifs avec 106 inscrits dont 14 viennent de LANDRECOURT - LEMPIRE. Les filles au nombre de 60 sont nettement majoritaires.

Pérennité de notre structure pédagogique à 5 classes :

- CP (Mlle AUBOIN) : 21 élèves.
- CE 1 (M. ROUYER - Mlle VERDUN) : 20 élèves.
- CE 2 (M. WILLAUME) : 19 élèves.
- CM 1 (Mme WALLNER) : 23 élèves.
- CM 2 (M. REEB) : 23 élèves.

Le soutien lecture.

Depuis 2 ans, les élèves de Grande Section, de CP et de CE 1 aux prises avec certaines difficultés dans l'apprentissage du langage et de la lecture trouvent auprès de Monsieur VARNIER, le maître soutien, une aide supplémentaire dont ils ont le plus grand besoin.

En effet, on sait que la lecture est un savoir clé qui ouvre les portes des autres savoirs. On sait également qu'il faut agir tôt si l'on veut prévenir l'échec, source de découragement et de démotivation. Le soutien lecture entre dans cette stratégie.

L'aide aux enfants du voyage.

Madame GONZATTON, enseignante dont la fonction est d'intervenir vis-à-vis des enfants du voyage là où ils se trouvent dans le VERDUNOIS, vient tous les mardis matins à l'école. Elle regroupe la petite escouade d'élèves appartenant à cette culture et leur apporte un appui spécifique visant à améliorer leur scolarité.

Il me reste à souhaiter à tous nos élèves une fructueuse année scolaire.

le Directeur.

Ecole Maternelle.

Effectifs : 19 chez Mme COLAUTTO en grande section.
22 chez Mme DÉMOULIN en moyenne section.
26 chez Mme TIBÉE en petite section.

L'effectif reste stable par rapport à l'année dernière.

Madame BASTIEN ayant pris sa retraite à compter du 1/09/94, Mme DEMOULIN fait fonction de directrice pour l'année scolaire 94/95, ce poste de direction n'ayant pas été demandé.

Mme TIBÉE est nommée à titre provisoire et prend la classe des petits.

Elections : Résultats des élections au comité de parents d'élèves de l'école : Nombre d'électeurs : 61 ; Nombre de votants : 35 ; Bulletins nuls : 2 ; Suffrages exprimés : 33.

Elus titulaires : Mme LECAILLON Bernadette

Mme PETITJEAN Brigitte - Mme TERRIER Marie-Christine

Noël : La fête de Noël se déroulera le 19 décembre après-midi. Cette année l'association de parents d'élèves propose d'offrir un goûter aux enfants de l'école maternelle à la salle des fêtes et ceci bien sûr avec la participation du Père Noël qui distribuera les jouets offerts par la municipalité.

Au sujet de cette tradition, qui se perpétue depuis de nombreuses années, une enquête a été effectuée auprès des parents, leur demandant s'ils étaient d'accord ou non pour utiliser la somme consacrée à l'achat des jouets pour une sortie ou l'achat de gros matériel pour les 3 classes.

Toutefois le Père Noël continuera à passer pour la distribution des friandises. Après consultation une grande majorité de parents sont favorables à ce changement.

Les pompiers à l'école : Après une simulation d'alerte au feu qui s'est déroulée dans le calme, les enfants ont été ravis de monter à la grande échelle et de visiter l'intérieur du fameux "camion rouge".

Merci à tous les pompiers.



Eveil Musical.

CONCERT DU 21 AVRIL 1994.

Le 21 avril dernier, un public très nombreux se pressait aux portes de la Salle des Fêtes de DUGNY, à l'occasion du premier concert dans ces lieux, mis gracieusement à disposition de l'école intercommunale de musique du SIVOM de la Vallée de la Dieue avec la participation des enfants et enseignants des classes CP et CE 1 de l'école.

Ce soir-là, les murs résonnèrent des voix pures des enfants de l'école interprétant l'histoire de "La pomme et l'escargot", la mélodie très douce de "Belle Lune" et les rythmes plus endiablés du "Tango du Rat" accompagnés aux piano et saxophone par les professeurs de l'école de musique. Une palette de couleurs sonores très riche aussi avec les élèves de l'école de musique qui se succédèrent en duo, trio, quatuor de piano, guitares et saxophones, dans des œuvres classiques de Clementi, Carulli, Haendel et Schubert, quelques airs du Brésil et d'Argentine, des mélodies chantées pleines de charme et même un emprunt au répertoire de jazz.

Un concert varié, riche en émotion et empreint de l'éclat et de la joie des enfants, qui a su charmer le public et qui a permis un lien entre les activités musicales à l'école primaire et celles de l'école de musique en favorisant rencontre et découverte, notamment de la famille des saxophones.

Merci aux enfants et adultes qui ont participé, et merci à la commune qui permet ainsi la diffusion de la musique et qui favorise son développement puisque les ateliers d'éveil musical se poursuivent depuis la rentrée, dans les classes de grande section maternelle, CP et CE 1.

L'école intercommunale de musique continue également son action., puisqu'elle accueille de plus en plus d'enfants et adultes (dont certains de DUGNY) dans les classes de guitare, flûte traversière, saxophone, piano, percussions (classe qui se crée dès janvier 1995), orchestre et une chorale d'enfants, ouverte aux élèves de l'école de musique mais également à tout enfant, à partir de 8 ans, qui aime chanter. Les inscriptions sont encore possibles (pour la chorale et les percussions) : contact et renseignements à la Mairie de DIEUE.

Catherine GENIALE
Musicienne Intervenante de l'Ecole
Intercommunale de Musique.



L'école de Musique de Cluj-Napoca.

(Ville Roumaine) en Concert à DUGNY.

C'est lors d'un voyage humanitaire à Cluj-Napoca, (Ville Roumaine de 450000 habitants), en mars dernier, que nous nous sommes liés d'amitié avec l'encadrement pédagogique de l'école de musique et d'arts traditionnels de cette ville. Cette école regroupe 350 élèves divisés en plusieurs sections : chants religieux et traditionnels, musique traditionnelle et folklorique, et danses folkloriques.

C'est à la suite d'une représentation époustouflante donnée en notre honneur, que nous les avons conviés à se rendre en Meuse courant Juin. Dès notre retour, nous avons grâce à l'intervention de M. PIERRET, Maire de CHARNY, pu leur transmettre une invitation officielle sans laquelle il n'auraient pu effectuer ce voyage. C'est après une multitude de démarches administratives qu'ils quitteront leur pays pour rejoindre Verdun. C'est un car de 44 personnes qui parcourut 1800 kms en 40 heures qui arrivera à CHARNY le jeudi 23 juin vers 5 heures du matin. Ils seront hébergés dans différentes familles de CHARNY, VERDUN et DUGNY jusqu'au lundi 28 juin. Après une toilette et un petit déjeuner réparateur la moitié des participants se dirigera sur SOMME-DIEUE où ils effectueront un concert à l'école le matin, et à la maison de retraite l'après-midi. L'autre moitié visitera le Mémorial de FLEURY et les hauts lieux historiques. Vers 17 h 45 ils seront tous reçus à la Salle des Fêtes de DUGNY pour leur première représentation publique. Un buffet froid leur sera servi en présence de Mlle COLOMBO.

Après des échanges de discours et de cadeaux le concert se déroulé dans une chaleureuse ambiance où les chants



et les morceaux de musique populaires furent très appréciés et vivement applaudis.

C'est devant une salle admirative où avaient pris place un nombreux public parmi lequel on apercevait Monsieur le Curé et plusieurs conseillers municipaux. Après 2 h 30 de spectacle et plusieurs rappels de l'assistance nos jeunes artistes quittèrent la scène, très émus et enchantés.

Nous remercions le public pour son accueil et sa générosité lors de la quête effectuée pendant le spectacle qui rapporte 3200 F remis intégralement à ces jeunes virtuoses. Nous nous sommes donné rendez-vous l'année prochaine.

PS : un grand merci à la Municipalité, aux différentes personnes et familles qui ont hébergé et participé à la réussite de ce séjour et cette soirée...

Hubert COLLIGNON



Animations - Loisirs.

Ateliers du mercredi après-midi.

Deux questionnaires sollicitant l'avis des parents, enfants et adolescents du village, vous ont été adressés récemment par la Municipalité, afin d'évaluer précisément les activités récréatives pouvant être mises en place les mercredis après-midi :

- **d'une part**, au sein d'une **GARDERIE** qui accueillerait les enfants âgés de 4 à 12 ans, de 14 h. à 17 h.

- **d'autre part**, au sein d'un **CLUB ADOS**, concernant les jeunes âgés de 12 à 16 ans.

Au vu du dépouillement de ces questionnaires, 50 bulletins d'inscription confirment l'utilité de ces "ATELIERS" du mercredi.

C'est donc début 95, que nos jeunes amis pourront, sous la responsabilité d'animateurs, profiter d'un large programme d'activités diverses (jeux intérieurs, extérieurs, cinéma, peintures, chorale, théâtre, etc...).

Quant aux ADOS, une toute prochaine réunion d'information avec les animateurs chargés de les encadrer, leur permettra de collaborer au calendrier des différentes activités qu'ils souhaitent développer durant leur temps libre extra-scolaire.

C. JUIF

Bibliothèque municipale.

Comme l'a dit Voltaire, "*la lecture agrandit l'âme*". La lecture, qu'y-a-t-il de mieux pour trouver calme, sérénité et détente ? Elle apporte le rêve, la culture, l'érudition ou plus simplement l'évasion. Elle est source de joies, d'émotions, de sensations, de tous ces sentiments qui font la vie. C'est pour cela qu'elle est nécessaire à l'homme et à son épanouissement.

Lire est un plaisir, un plaisir qui vous est offert gratuitement. Rappelons que la bibliothèque municipale vous ouvre ses portes et que Mme RICHARD, notre dévouée bibliothécaire bénévole, vous y attend chaque mercredi de 14 h. 30 à 17 h. Elle sait vous aider, vous conseiller dans vos choix.

Tous les ans, une somme comprise entre 1000 et 2000 F inscrite au budget communal permet l'achat de romans nouvellement parus ou réclamés par les lecteurs ainsi que des livres pour les jeunes. Les plus fidèles "consommateurs" savent bien que les dépôts faits par la bibliothèque départementale de prêt sont insuffisants. Ainsi, au fil des ans, notre bibliothèque s'enrichit.

Voici quelques-uns des livres les plus récents que vous pourrez emprunter :

- Un début à Paris (Philippe Labro) ;
- Rue de la soie (Régine Deforges) ;
- Le neuvième jour (Hervé Bazin) ;
- Les roses de Verdun (bernard Claral) ;
- La Garenne (Jeanne Bourin) ;
- La mouflette (Françoise Dorin)...

Nous espérons votre visite en 1995.

Si les horaires ne vous conviennent pas, dites-le nous et rappelez-vous qu'il n'y a que le premier pas qui coûte !!!

A. COLOMBO

Planning des manifestations de l'année 1995.

SALLE DES FETES DE DUGNY

04 Mars	BAL - REPAS	FOOTBALL CLUB
12 Mars	GALA	JUDO CLUB
18/19 Mars	CARNAVAL	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES
30 Avril		
ou	EXPO-VENTE	AMICALE DES ANCIENS
07 Mai		
28 Mai	RANDONNÉE VELO	CYCLO-LOISIRS
25 Juin	FOIRE AUX PUCES	COMITÉ DES FÊTES
13/14 Juillet	FÊTE NATIONALE	COMITÉ DES FÊTES
11 Novembre	ARMISTICE 1918 - REPAS	ANCIENS COMBATTANTS
18 Novembre	BAL - REPAS	FOOTBALL CLUB
26 Novembre	REPAS DES ANCIENS	CCAS de DUGNY
2/3 Décembre	SAINT-NICOLAS	COMITÉ DES FÊTES

CENTRE SOCIAL DE DUGNY

08 Janvier	TIRAGE DES ROIS	AMICALE DES ANCIENS
16 Janvier	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	ANCIENS COMBATTANTS
11/12 Février	CHANDELEUR	AMICALE DES ANCIENS
17 Février	LOTO	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES
25/26 Mars	MI-CAREME	AMICALE DES ANCIENS
29 Avril	COMMÉMORATION DES DÉPORTÉS	ANCIENS COMBATTANTS
25 Juin	FOIRE AUX PUCES	COMITÉ DES FÊTES
30 Juin	JEUX	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

AUTRES MANIFESTATIONS

07 Janvier	VOEUX 95	FOOTBALL CLUB
	REMISE DE MÉDAILLE	
01 Juillet	CONCOURS PETANQUE	FOOTBALL CLUB
20 AOUT	CHALLENGE MARTINATI	FOOTBALL CLUB

Ils ont été à l'honneur.

8 médaillés de Dugny aux Fours à Chaux.

Marie-Paule ANTOINE
35 années de Travail

Yvon PERIDON
25 années de Travail

Sylvain DE BEAUMONT
20 années de Travail

Georges HALBUTIER
20 années de Travail

Daniel LEROY
20 années de Travail

Jean-Louis LOMBART
20 années de Travail

Jean-Pierre PÉRIDONT
20 années de Travail

Gilbert SOMNARD
20 années de Travail

Félicitations aux heureux récipiendaires.

Une artiste-peintre de Dugny à l'honneur.

Depuis 1984, à titre d'encouragement aux arts, les Conseils Généraux de Lorraine organisent un grand prix biennal de peinture auquel peuvent participer les artistes professionnels et amateurs lorrains avec comme thème : la Lorraine.

Pour la 6ème Biennale accueillie en Meuse, 210 œuvres ont été soumises à l'appréciation d'un jury composé de conseillers généraux et d'artistes. Ceux-ci ont retenu 145 toiles auxquelles s'ajoutaient cinq tableaux d'artistes hors-concours. L'ensemble des œuvres sélectionnées - quinze ont été primées - a fait l'objet d'une exposition admirée par des centaines de visiteurs dans l'Hôtel du Département.

Dugny était représenté à cette exposition puisque Mme Geneviève MARCHAL avait participé au concours et avait été sélectionnée pour son tableau *"L'église romane de Dugny sous la neige."*

Toutes nos félicitations à l'artiste à qui nous souhaitons beaucoup d'autres succès et peut-être un prix à la prochaine biennale.

A. COLOMBO

Vous avez la Parole.

Les sinistrés de septembre vous remercient.

M. et Mme MAYON Michel remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont manifestées par leur aide et assistance lors de l'incendie de leur maison.

Nous avons été très sensible à l'élan de générosité des habitants de la commune à qui nous renouvelons toute notre reconnaissance.

Michel DEMALVOISINE.

"Matthieu, tu as vu notre maison est en partie détruite, mais nous avons conservé une grande partie de nos biens.

- Celà grâce à la chaîne de solidarité qui s'est faite et à tous les pompiers, anonymes que nous n'avons pas vu, nous disons Merci.

- Aurore, regarde, avec l'argent que nous avons reçu de la quête de l'Association des Parents d'Elèves, nous allons pouvoir racheter nos livres et petites "choses" que nous avons perdus, c'est chouette non ?

- Merci à tous pour vos dons.

- Nous avons aussi un toit et des lits pour dormir."

Nous en remercions la Municipalité.

A vous tous, qui nous avez aidés, Pompiers, Anonymes, Voisins, Municipalité, Associations et nous n'oublierons pas l'Armée, nous vous disons MERCI.

HOMMAGE AUX SAPEURS-POMPIERS

M. COLLIGNON Hubert
72, Rue R. Parmentier
55100 DUGNY

Dugny, le 29 novembre 94

Je tiens personnellement à féliciter et à rendre hommage à l'ensemble du Corps des Sapeurs Pompiers de DUGNY pour l'efficacité de leur intervention lors du sinistre qui a anéanti une maison d'habitation rue Raymond Parmentier dans la nuit du 27 au 28 novembre 1994.

Sans leur rapidité d'action, leur sang-froid, leur organisation et leur esprit d'équipe, une bonne partie du pâté de maisons jouxtant l'incendie aurait été également sinistrée.

Nous devons être tous très fiers de posséder une telle équipe et nous devons mettre tout en œuvre pour éviter une éventuelle dissolution du corps local envisageable lors d'une restructuration des services départementaux d'incendies. C'est grâce à eux que notre sécurité sera assurée et garantie.

Encore merci.

H. COLLIGNON

POSTE INFOS.

A PROPOS DE VOTRE COURRIER.

Le courrier ordinaire associé à celui de la vente par correspondance (VPC) représentent un volume de courriers assez important. Après le succès des boîtes aux lettres et afin d'assurer un service de qualité, je vous invite à vérifier régulièrement si l'adresse indiquée sur les envois est correcte, ceci afin d'éviter un éventuel "N'habite pas l'adresse indiquée, retour à l'expéditeur". Prévenez vos correspondants si l'adresse ou une partie de l'adresse est erronée.

Soyez-en remerciés.

Au terme de cette 4ème année passée dans votre commune, je remercie toutes celles et ceux qui m'ont accordée leur confiance et ont permis de contribuer ainsi au développement du bureau de poste.

De nouvelles fonctions m'attendent en Seine et Marne où mon épouse est déjà en poste depuis bientôt 3 ans. Je pars satisfait du travail accompli, mais avec un regret néanmoins, celui de ne pas m'être impliqué dans les associations comme je l'aurai souhaité, mais les conditions familiales liées à la vie professionnelle ne m'en laissaient guère le temps.

A chacune et chacun d'entre vous j'adresse mes vœux de santé, de joie et de réussite dans la vie.

G. THERY

Ça bouge à Dugny.

Départ en retraite de Madame BASTIEN.

Le 28 juin dernier, une cérémonie amicale rassemblait en mairie celles et ceux qui avaient tenu à fêter le départ de Mme Marie-Claude BASTIEN, directrice de l'école maternelle, admise à faire valoir ses droits à la retraite en septembre 1994. Fêter un départ !!! Quel euphémisme quand il ne laisse que des regrets !!!

Nommée adjointe à l'école maternelle de DUGNY en 1961 puis directrice en 1971 au départ de Mme DANLOUP, voilà une enseignante dont la carrière aura été consacrée entièrement aux jeunes enfants de DUGNY, un fait rarissime voire unique dans la profession. Pendant 33 ans, elle a rempli sa fonction avec discrétion, amabilité, sens du contact et conscience professionnelle. Elle a su se faire aimer des bambins, qui lui étaient confiés parce qu'elle les aimait. Son souvenir et son sourire resteront à jamais gravés dans la mémoire de ces enfants dont elle a contribué à former les personnalités.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite et nous lui renouvelons toute notre reconnaissance.

A. COLOMBO



Changement de propriétaire au Bureau de Tabac et Presse.

Nouvelle propriétaire du Bureau de Tabac à Dugny,
Mme GEIBRE Myriam est parmi nous
depuis le 1er octobre.

Venant chaque jour de Dieppe-sous-Douaumont où elle demeure avec sa famille, elle assure les heures d'ouvertures suivantes :

- * Du lundi au samedi :
7 h - 12 h 15 / 13 h 30 - 19 h
- * Le dimanche :
7 h - 12 h
- * Le 1er dimanche de chaque mois :
7 h - 11 h.

Comme par le passé vous trouverez dans ce commerce tout ce qui concerne les journaux et la presse mais aussi bimbéloterie et papeterie, sans oublier que chacun pourra tenter sa chance aux

jeux de hasard et toujours la continuité dans la distribution de l'Est Républicain chaque matin.

Les 2 enfants de Mme GEIBRE suivent leur maman chaque jour et sont aussi scolarisés dans notre commune.

A l'entrée de l'hiver, nous serons indulgents face à un éventuel retard dû au mauvais temps et aux aléas de la route que pourrait rencontrer notre nouvelle commerçante qui déjà s'en excuse.

*Bienvenue au village
et prospérité dans votre entreprise.*

A. GARCIA

Installation d'un Salon de Coiffure.

Dans la vie de chacun, il y a des dates, des événements que l'on n'oublie pas...

Pour Rachel WILLEMIN, le 1er Septembre 1994 en est un... C'est à la fois la création et l'ouverture de son salon de coiffure ainsi que la concrétisation de 15 années d'expérience professionnelle mise à notre service.

C'est sous un soleil automnal que Rachel a ouvert la porte de son salon de coiffure mixte "CRÉA-TIFS".

Local entièrement rénové, dans des matériaux et des couleurs très actuels, ce nouveau cadre invite à la détente : accueil souriant... petit salon d'attente... coin lecture pour les petits et les grands... pause café, thé ou chocolat... Tout a été pensé et conçu pour le bien-être de la clientèle.

En vous rendant au bac à shampoing, vous ferez la connaissance d'une charmante frimousse : Isabelle, 16 ans, en contrat d'apprentissage pour 3 ans en vue d'obtenir son CAP Coiffure.

Ambiance conviviale garantie permettant à certains de laisser ses soucis au vestiaire...

Pour Rachel, s'installer à DUGNY est un choix logique et naturel ; tout son cocon familial vit au village (ses parents, son mari, ses 2 enfants).

Agée de 30 ans, il était normal pour elle, non plus de mûrir un projet, mais de le réaliser.

C'est chose faite depuis le 1er septembre.

*La Municipalité de Dugny lui renouvelle toutes ses félicitations
et lui adresse tous ses vœux de réussite.*

C. JUIF

Créa-Tifs

Coiffure Mixte



Rachel WILLEMIN

☎ 29 87 60 28

3, Rue Louis Piquet
55100 DUGNY



**Horaires
d'Ouverture
du Salon.**

8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 19 h

*** Sauf Lundi ***

NB : Il est préférable
de prendre rendez-vous.

Etat Civil.

NAISSANCES

Amélie DE ALMEIDA	le 25 Décembre 1993 à VERDUN
Guillaume DEGESNE	le 20 Juin 1994 à VERDUN
Aymeric JACQUESON	le 24 Juin 1994 à VERDUN
Maurine MINUTO	le 13 Août 1994 à VERDUN
Angélique BOCCALINI	le 07 Novembre 1994 à VERDUN

MARIAGES

ANSPACH Frédéric et GUILIANI Frédérique	le 02 Juillet 1994
LEFEVRE Philippe et ROY Isabelle	le 13 Août 1994
CHAPLET Alain et GOUDEAU Marie-Paule	le 13 Août 1994

DÉCÈS

PIQUET Suzanne	le 04 Août 1994 à ROQUEMAURE (Gard)
SPILMANN Robert	le 27 Août 1994 à VERDUN
DORVEAUX André	le 12 Septembre 1994 à VERDUN
HUVET Jean	le 04 Octobre 1994 à VERDUN
ANTOINE Henri	le 21 Novembre 1994 à VERDUN

*Le Maire
et les Membres
du Conseil Municipal

vous présentent
leurs Meilleurs Vœux
de Joyeuse Fête de Noël
et une Heureuse et Bonne Année*

